



Rapport du Maire – Faits saillants 2020

Voici les faits saillants de l'année 2020.

Les derniers états financiers au 31 décembre 2020

Dans son rapport, le vérificateur externe présente le sommaire des activités de fonctionnement de l'administration municipale.

Revenus de fonctionnement	2 248 193\$
Charges	2 270 997\$
Excédent (déficit)	(22 804) \$

Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Immobilisations	
Amortissement des immobilisations	462 138\$
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	97 522\$
Affectations	
Activités d'investissement	19 243\$
Excédent de fonctionnement non-affecté	4 675\$
Excédent de fonctionnement affecté	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	1 069\$

Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	370 329\$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	347 525\$

Au 31 décembre 2020, le surplus accumulé non-affecté est de 962 720\$ et le surplus accumulé affecté est de 84 301\$. Le rapport de l'auditeur établit que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Mont-Carmel au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Rapport du Maire – Faits saillants 2020

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que la Municipalité de Mont-Carmel est en excellente santé financière. Cela reflète bien notre capacité à assurer un développement responsable de notre municipalité, à offrir des services diversifiés et de qualité aux citoyens ainsi qu'à assurer une saine gestion des fonds publics.

L'administration municipale joue un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs organisationnels et financiers. L'administration municipale se compose d'employés dévoués à un objectif commun; offrir des services publics de grande qualité. La rigueur et l'implication de tous contribuent à faire de Mont-Carmel un endroit où il fait bon vivre.

Les réalisations issues de ce budget ont été rendues possibles grâce à une vision commune et une collaboration fructueuse des membres du conseil municipal, que je tiens d'ailleurs à remercier.

En terminant, mes remerciements vont à la population Mont-Carmel pour leur confiance à l'égard de leur Conseil municipal.

Votre maire, Pierre Saillant